COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

MONTEUR DE LIGNES / MONTEUSE DE LIGNES

INSCRIVEZ-VOUS À CE PROGRAMME
→ CARRIERE EN CONSTRUCTION.COM



QUEL EST SON RÔLE?

- Réalise des travaux de montage ou de réparation sur les lignes de transport et de distribution d'énergie électrique ou sur les postes de transformation d'énergie;
- Traite tout ce qui vise une ligne aérienne ou souterraine : de l'érection d'une structure à la pose d'un réseau de câbles, en passant par la réparation et l'entretien.

Le monteur ou la monteuse de lignes peut travailler pour un entrepreneur en construction spécialisé dans ce domaine ou pour l'exploitant d'un réseau (exemple : Hydro-Québec).

TAUX HORAIRES
Selon les conventions collectives (août 2026)

ENTRE
42,48 $ /H
ET 52,54 $ /H

PERSPECTIVES D'EMPLOI

EXCELLENTES

FORMATION

DEP DE 1 140 HEURES

QU'EST-CE QUE ÇA PREND?

- **AUTONOMIE**
- **MINUTIE**
- **BONNE CONDITION PHYSIQUE**
- **BONNE DEXTÉRITÉ**
- **BON SENS DE L'ÉQUILIBRE (AGILITÉ ET SOUPLESSE)**

→ **INTÉRÊT** pour l'acquisition des connaissances liées à l'application des notions d'électricité, de mathématique, de physique et de chimie;

→ **HABILETÉS** pour le travail en hauteur.

QUEL EST LE PARCOURS SCOLAIRE À SUIVRE?

FORMATION REQUISE

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Montage de lignes électriques et de télécommunications (5375)

RÉGIONS OFFRANT LA FORMATION

- Chaudière-Appalaches
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

PRÉALABLES SCOLAIRES

Pour accéder à cette formation, il suffit de remplir l'une des **QUATRE** conditions suivantes :

DÉTENIR UN DIPLÔME

Être titulaire d'un **diplôme d'études secondaires** ou de son équivalent reconnu;

OU

Être titulaire d'un **diplôme d'études supérieures** comme le diplôme d'études collégiales ou le baccalauréat.

ÊTRE ÂGÉ(E) D'AU MOINS 15 ANS

Avoir **au moins 15 ans** au 30 juin de l'année scolaire précédant l'admission à un projet pilote de concomitance ou au parcours Métier d'avenir-études;

ET

- Avoir atteint une maturité vocationnelle;
- Avoir obtenu les unités de 2e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique;
- Poursuivre la formation générale (au secteur des jeunes ou des adultes) en concomitance avec la formation professionnelle pour acquérir les préalables manquants de 3e secondaire afin d'obtenir le diplôme d'études professionnelles ou le diplôme d'études secondaires dans le cadre du parcours Métier d'avenir-études. Une autorisation du ministère de l'Éducation (MEQ) est nécessaire pour l'admission d'un ou d'une élève en concomitance de la 3e secondaire dans ce programme d'études.

ÊTRE ÂGÉ(E) D'AU MOINS 16 ANS

Avoir **au moins 16 ans** au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle la personne commence la formation;

ET

- Avoir obtenu les unités de 3e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le MEQ;

OU

- Avoir réalisé des apprentissages reconnus équivalents;
- Être titulaire du certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS) et avoir obtenu les unités requises en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique du 1er cycle du secondaire de la formation générale des jeunes ou de 2e secondaire de la formation générale des adultes.

ÊTRE ÂGÉ(E) D'AU MOINS 18 ANS

Avoir **au moins 18 ans** au moment de commencer la formation;

ET

- Posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG);
- Posséder les préalables spécifiques au programme d'études visé;

OU

- Avoir réalisé des apprentissages reconnus équivalents.

APRÈS LE DIPLÔME, COMMENT ACCÉDER AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION?

- L'industrie de la construction regroupe des métiers et des occupations associés à différents certificats de compétence.
- La fonction de monteur ou monteuse de lignes fait partie de la catégorie des occupations spécialisées.
- Pour travailler sur les chantiers, un certificat de compétence occupation est requis.

VOICI LES PRINCIPALES ÉTAPES POUR **OBTENIR UN CERTIFICAT DE COMPÉTENCE :**

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE **OCCUPATION (CCO)**

Il faut démontrer à la Commission de la construction du Québec (CCQ) la réussite du DEP *Montage de lignes électriques et de télécommunications*.

Pour en savoir plus ou pour découvrir les autres façons d'obtenir un CCO, visitez le www.ccq.org/occupation.

Des mesures sont en place pour favoriser l'inclusion et accroître la présence des femmes, des membres des Premières Nations et des Inuit, ainsi que des personnes issues de la diversité de la société québécoise.

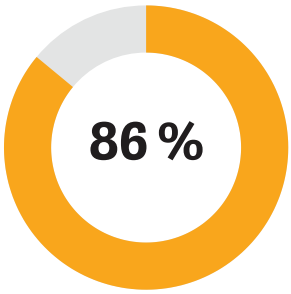
Consultez-les au www.ccq.org/inclusion.

À QUOI RESSEMBLENT LES PERSPECTIVES D'EMPLOI?

Les perspectives d'emploi pour cette occupation spécialisée sont excellentes. Même si la demande pour cette occupation spécialisée est stable, la faible disponibilité et le roulement très élevé de la main-d'œuvre créent des besoins de recrutement sur le marché du travail.

SALAIRE ANNUEL MOYEN* (2025)

Personne ayant travaillé **au moins une heure**	**82 041 $**
Personne ayant travaillé **au moins 500 heures**	**93 461 $**



Proportion des personnes ayant **travaillé au moins 500 heures**

** Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.*

QUELQUES STATISTIQUES (2025)

1 457
monteur(-euse)s de lignes qui ont été actif(-ive)s sur les chantiers.

145
entreprises qui recrutent des monteur(-euse)s de lignes.

178
nouvelles personnes ont été admises dans l'industrie. C'est un nombre inférieur à la moyenne annuelle de 184 pour la période 2021-2024.

LA PLACE DES FEMMES (2025)

13
femmes ont été actives sur les chantiers, représentant 0,9 % de la main-d'œuvre exerçant occupation spécialisée.

VOLUME DE TRAVAIL PAR SECTEUR (2025)

GÉNIE CIVIL ET VOIRIE
100 %

INDUSTRIEL
0 %

INSTITUTIONNEL ET COMMERCIAL
0 %

RÉSIDENTIEL
0 %



100 %

L'ensemble du volume de travail pour cette occupation spécialisée s'effectue dans le **secteur du génie civil et de la voirie** où l'activité devrait demeurer élevée au cours des prochaines années.

TAUX HORAIRE

Selon les conventions collectives (août 2026)

	Lignes	Réseaux
Monteur(-euse)		
1ère classe	52,54 $	-
2e classe	49,22 $	-
3e classe	43,63 $	-
4e classe	42,48 $	-
Monteur(-euse) « T »	-	**49,74 $**

NOMBRE DE PERSONNES SALARIÉES ACTIVES (2025)

Abitibi-Témiscamingue	**31**
Bas-St-Laurent–Gaspésie	**90**
Côte-Nord	**27**
Estrie	**61**
Île de Montréal	**31**
Laval-Laurentides-Lanaudière	**342**
Montérégie	**205**
Mauricie–Bois-Francs	**157**
Outaouais	**61**
Québec	**337**
Saguenay–Lac-St-Jean	**114**
Extérieur et Baie-James	**1**
Total	**1 457**

ÂGE DE LA MAIN-D'ŒUVRE (2025)

	Ensemble de cette occupation	Ensemble des métiers et occupations
ÂGE MOYEN	**37**	**39**
Moins de 30 ans	38 %	26 %
30 à 54 ans	47 %	59 %
55 ans et plus	15 %	15 %
Nombre total de personnes salariées	**1 457**	**203 039**

CARRIERE EN CONSTRUCTION .COM

POUR EN SAVOIR PLUS